

*Institut d'Etudes Judiciaires*

*'EXAMEN D'ENTREE A L'EDA Session 2014*

**Droit des Personnes et de la Famille**

**Cas n°1**

Jeanne vient de donner naissance à Pierre. Elle a depuis longtemps été mise sous curatelle renforcée car souffrant de troubles psychiatriques. En conséquence de ces troubles, le petit Pierre est très rapidement séparé de sa mère et fait l'objet d'un placement en famille d'accueil par le juge des enfants qui accorde à Jeanne un droit de visite médiatisé dans les locaux de l'Aide sociale à l'enfance à raison d'une rencontre toutes les deux semaines. Constatant une aggravation de ses troubles, le juge des tutelles est saisi pour que soit renforcée la mesure de protection aux fins d'ouverture d'une tutelle. A cette fin, il la convoque pour être auditionnée et nomme un médecin pour procéder à une expertise. Jeanne vient vous trouver car elle ne souhaite pas être placée sous tutelle et ne sait pas si elle peut l'empêcher. Vous la conseillez sur ce point. Dans l'hypothèse où elle serait mise sous tutelle, elle voudrait savoir si elle aurait toujours autorité sur son enfant et si elle pourrait former un recours contre la décision de placement de son enfant, vous la conseillez là encore sachant qu'elle souhaite éduquer son enfant et se sent pleinement investie de ce rôle. Patrick, le père du petit Pierre, lui-même sujet à des troubles psychiatriques, se suicide au cours d'une crise de dépression. Le petit Pierre hérite donc de la maison familiale que son père était en train de rénover. Là aussi, Jeanne se demande si, mise sous tutelle, elle va pouvoir gérer les biens de son fils, conserver l'autorité parentale et faire que son fils puisse, en mémoire de son père, conserver la maison qui nécessite encore de gros travaux de rénovation.

**Cas n°2**

Monsieur et Madame B sont mariés sans contrat depuis quelques années. Madame B souhaite divorcer. Elle vient en effet de tomber follement amoureuse de sa voisine avec qui elle entretient une relation passionnée depuis maintenant quelques mois, les deux femmes essayant de conserver secrète cette double vie. Madame B ne veut pas que son mari l'apprenne afin de ne pas rendre la situation trop conflictuelle. Elle se demande d'ailleurs comment elle pourrait obtenir le divorce. Malgré leur discrétion, la relation des deux jeunes femmes est découverte par le mari de la voisine qui révèle tout à Monsieur B. Celui-ci est furieux et lors d'une violente dispute avec sa femme l'insulte en lui disant que s'il avait su il aurait préféré se marier avec une truie. Bien décidé à le lui faire payer, il fait refaire l'ensemble des huisseries de la maison qu'ils habitent, une vieille ferme dont Monsieur B avait hérité de ses parents, et fait installer un nouveau système de chauffage révolutionnaire puisant la chaleur du sol pour chauffer la maison et ainsi réaliser des économies d'énergie. La facture est élevée mais Monsieur B se dit qu'avec ce que gagne sa femme, elle aura bien de quoi les régler. Lui-même n'en a pas forcément les moyens puisqu'il est reconnu travailleur handicapé suite à un accident du travail pour lequel il a perçu des indemnités de réparation. Madame B ne supportant plus de vivre dans ce climat délétère vient vous trouver afin de trouver une solution qui pourrait mettre fin à cette union. Vous la conseillez et établissez un bilan de la situation.

## *Institut d'Etudes Judiciaires*

*'EXAMEN D'ENTREE A L'EDA Session 2014*

### **Droit des Personnes et de la Famille**

#### **Cas n°3**

Robert était journaliste à l'AFP. Il a pris sa retraite il y a quelques années mais ayant gardé le goût des voyages, il continuait d'effectuer régulièrement des missions humanitaires. Au cours de l'une d'elles au Mali, leur convoi a été pris d'assaut par un groupe d'hommes qui ont récupéré la plus grande partie du chargement. Après cette échauffourée, Robert a disparu il y a maintenant deux ans. Une vidéo a bien été trouvée sur internet quelques semaines après l'évènement, le montrant entre deux hommes masqués, pointant deux kalachnikovs sur chacune de ses tempes et exigeant de la France le retrait de ses troupes. Robert semblait affaibli et se tenait assis difficilement. Depuis, Michèle n'a plus eu de nouvelles de son mari dont elle espère, mais se demande, s'il est encore en vie. Ses sources d'inquiétudes s'étendent car la caisse de retraite de son mari a cessé de verser les mensualités sans pour autant lui verser sa pension de réversion. N'ayant elle-même pas travaillé, elle se demande comment elle va faire pour vivre surtout que le fils de Robert, encore étudiant, vient lui réclamer de l'argent pour payer son studio à Paris, où il effectue ses études, ainsi que les frais d'inscription pour MBA (« master of business administration », ie maîtrise en administration des affaires) que son école permet d'effectuer à la prestigieuse Université Californienne de Berkeley pour la modique somme de 70 000 dollars, soit environ 50 000 euros. Sérieusement préoccupée par tout cela, elle vient vous trouver. Que pouvez-vous lui dire ?